

Rapport de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la motion du 5 octobre 2022 de M^{mes} et MM. Ana Maria Barciela Villar, Elena Ursache, Antoine Maulini, Denis Ruyschaert, Jacqueline Roiz, Laurence Corpataux, Louise Trottet, Anna Barseghian, Gazi Sahin, Monica Granda, Léonore Baehler, Ahmed Jama et Uzma Khamis Vannini: «Recréer les liens sociaux à travers les jeux d'échecs».

24 novembre 2023

Rapport de M^{me} Florence Kraft-Babel.

Cette motion a été renvoyée pour étude à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse lors de la séance plénière du 17 mai 2023. Elle a été traitée lors des séances des 15 juin, 28 septembre, 19 octobre et 16 novembre 2023, sous la présidence de M. Christian Zaugg. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Patricia Brito Leitao, que nous remercions de son travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que selon les Nations unies le 20 juillet est la Journée mondiale du jeu d'échecs;
- que chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes en lien avec les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé;
- que les jeux d'échecs favorisent l'équité, l'inclusion et le respect mutuel. Ils contribuent à un climat de tolérance et de compréhension entre les peuples;
- que l'enfance est une période idéale pour apprendre à jouer aux échecs. Ces enfants seront plus créatifs et spontanés;
- que jouer aux échecs permet d'améliorer des compétences dans la résolution des problèmes en développant un esprit analytique;
- que jouer permet de créer des liens sociaux, en faisant tomber les barrières raciales, en combattant la discrimination et en désamorçant les conflits,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à développer plus d'espaces de jeux dédiés aux échecs dans les parcs de la Ville de Genève;

- à dessiner dans tous les préaux d'écoles des aires de jeux d'échecs, en favorisant les rencontres entre les enfants;
- à prendre langue avec les maisons de quartier pour organiser des concours d'échecs, afin de se préparer à la Journée mondiale du jeu d'échecs;
- à mettre en place tous les 20 juillet, Journée mondiale du jeu d'échecs, un tournoi dans le parc des Bastions, en collaboration avec les associations concernées.

Séance du 15 juin 2023

Audition de M^{me} Ana Maria Barciela Villar, motionnaire

M^{me} Barciela Villar exprime son admiration pour les joueurs d'échecs du parc des Bastions. Elle observe que le jeu d'échecs développe la maîtrise de soi, la prise de décision, le respect des règles et le respect de l'adversaire. Il permet aussi de développer de nombreuses capacités intellectuelles telles que le raisonnement logique, l'analyse de problèmes et la mise en œuvre de stratégies, l'attention, la concentration, le jugement, l'imagination, la prévoyance, la mémoire, la volonté de vaincre, l'endurance, l'esprit de décision. Elle rappelle que la Fédération genevoise d'échecs a mis en place de nombreuses manifestations, notamment le Geneva Chess Master en 2013, l'Open international, le Championnat de la francophonie de parties rapides et de blitz en 2016, des tournois juniors interscolaires; elle intervient également dans les écoles dès la 9^e année. La Fédération propose en outre des événements pour toutes les tranches d'âge, mais rencontre des difficultés à trouver des salles depuis que les maisons de quartier (MQ) ne mettent plus leurs salles à disposition. L'idée est à travers ce texte de développer des lieux de jeu d'échecs dans différents parcs de la Ville.

Après consultation avec la Fédération, la proposition soumise par la motionnaire pourrait subir quelques modifications. Les deux premières invites resteraient telles qu'initialement proposées «A développer plus d'espaces de jeux dédiés aux échecs dans les parcs de la Ville de Genève», «A dessiner dans tous les préaux d'écoles des aires de jeux d'échecs, en favorisant les rencontres entre enfants». L'invite 3 serait remplacée par «A prendre langue avec les maisons de quartier afin d'organiser des concours d'échecs entre les différentes MQ», et l'invite 4 par «A organiser chaque année un tournoi ouvert à tous au parc des Bastions, le week-end avant la rentrée scolaire».

Questions des commissaires

Quelle est l'estimation des coûts d'installation des jeux et de l'organisation des concours? La Fédération est-elle déjà subventionnée par la Ville? Pourquoi

privilégier cette activité plutôt qu'une autre? L'installation de jeux partout n'engendrerait-elle pas une logistique trop importante? M^{me} Barciela Villar répond que l'idée des jeux d'échecs lui est venue face à l'agressivité des jeunes, leur tendance à entrer en conflit en permanence. Installer des jeux d'échecs dans les parcs pourrait permettre de recréer des liens pacifiques autour du jeu. S'agissant des rangements, au parc des Bastions, c'est le restaurant qui se charge de fermer l'aire de jeu le soir. Elle pense que les installations demandées sont simples à mettre en place et ne coûtent pas cher.

Une commissaire demande s'il y a déjà eu des contacts avec les MQ sur le sujet, et si elle sait pourquoi la Fédération a été sortie de ses locaux. M^{me} Barciela Villar répond que non et propose d'auditionner la Fédération genevoise des échecs.

Votes

L'audition de la Fédération genevoise des échecs est acceptée à l'unanimité.

L'audition de M^{me} Kitsos est acceptée à l'unanimité.

Séance du 28 septembre 2023

Audition de M. Patrice Delpin, président de la Fédération genevoise des échecs, et de M. Marc Schaerer, relations clubs/finances

M. Delpin présente la Fédération genevoise d'échecs et met l'accent sur son action dans les écoles du canton. Les échecs sont un des rares sports à intervenir pendant le temps scolaire, au niveau primaire et parfois au niveau secondaire, dans le public comme dans le privé. La fondation trouve des financements publics et privés qui fluctuent selon les années, mais se situent généralement entre 70 000 et 90 000 francs. Les cours se composent de 10 à 14 séances d'initiation aux échecs par classe bénéficiant de cette prestation. La Fédération a une convention avec le Département de l'instruction publique (DIP) depuis 2016, mais elle propose des cours dans les écoles depuis vingt-cinq ans. Ils ont actuellement 90 groupes-classes, dont un dixième dans l'enseignement spécialisé, ce qui représente 1272 cours avec un budget de 90 000 francs en 2023 et 2024. La Fédération représente sept clubs, dont cinq sur la Ville de Genève. Chaque année, entre 400 et 500 élèves des écoles de la Ville bénéficient des cours d'initiation. M. Delpin précise que le Service des écoles de la Ville de Genève ne finance pas les cours, contrairement à d'autres communes comme Onex. La Fédération propose également des ateliers et des stages pendant les vacances scolaires, organise des compétitions, notamment cinq compétitions juniors par année dont un grand tournoi interscolaire qui a impliqué jusqu'à 300 jeunes.

Cependant, la Fédération rencontre des problèmes pour trouver des salles adéquates, notamment parce qu'il faut de grands espaces et que cela ne peut pas avoir lieu en même temps qu'une autre activité dans les mêmes locaux, raisons pour lesquelles les MQ ne mettent plus leurs salles à disposition. Les salles dont ils ont besoin n'étant pas homologuées comme des salles de sport, ils ne peuvent donc pas bénéficier de la gratuité.

S'agissant de la motion, ils sont favorables à la grande compétition populaire aux Bastions. Il ne faudrait cependant pas que cela ait lieu en même temps que les jeux organisés par l'Association genevoise des sports (AGS). La date du 20 juillet pose problème car c'est pendant les vacances scolaire et ils proposent fin septembre.

Questions des commissaires

Est-ce que les MQ sont gênées par le fait que leur activité ne peut se mêler à une autre? M. Delpin répond que oui. M. Schaerer ajoute que certaines MQ sont fermées le dimanche, alors que les tournois d'échecs ont souvent lieu ce jour-là.

Il est demandé ce qu'il en serait des salles d'écoles primaires? M. Delpin répond que la Fédération a fait principalement des demandes de financement de cours d'échecs, comme le font certaines communes. Ce financement s'élève à environ 1000 francs par classe pour les 14 leçons, mais la Ville n'a pas accepté. Coligny a dû payer pour que l'école Pré-Picot bénéficie de ces leçons, alors que l'école dépend à moitié de Coligny et à moitié de la Ville de Genève. Si la Ville acceptait de financer seulement 10 classes, un tournus serait organisé entre les classes du canton.

A partir de quel âge les cours d'échecs sont-ils proposés? M. Delpin répond que les degrés 5P et 6P sont les plus recherchés, selon la convention avec le DIP, mais qu'il y a un panel allant de la 4P à la 7P.

Il est demandé quels seraient les moyens à développer pour proposer des installations de jeux d'échecs dans des parcs. M. Delpin répond que l'aspect matériel est assez facile à mettre en place, mais que la gestion est plus compliquée, car il faut un responsable pour les pièces, surtout en extérieur. M. Schaerer ajoute que, les pièces d'échecs se volant facilement, il faudrait que le parc soit fermé la nuit.

Un commissaire demande s'il est concevable que des tournois d'échecs aient lieu dans des cadres similaires aux festivités de Feu Ô Lac, à l'instar du tournoi de jass de cet été. M. Delpin répond que cela est possible; il faut toutefois voir selon leur calendrier pour assurer la disponibilité des bénévoles. M. Schaerer ajoute qu'il faut que le lieu soit abrité, afin d'avoir une solution en cas de mauvais temps.

Une commissaire demande s'ils ont fait une demande pour disposer des salles d'éducation physique. M. Delpin répond qu'ils ont utilisé des salles d'éducation physique, mais pas dans des écoles: ils allaient dans de grands centres sportifs à l'époque où le matériel était mis à disposition gratuitement. Ces deux dernières années ils ont utilisé la salle communale de Lancy, car c'est quasi gratuit, les aspects financiers entrant en compte.

Une commissaire demande combien de joueurs d'échecs ont été accueillis dans cette salle. M. Delpin répond qu'ils ont passé les 100 joueurs! Il ajoute qu'ils ont adressé une demande à l'Association des communes genevoises il y a six mois, sans réponse.

Une commissaire demande si la Fédération collabore avec les ludothèques. M. Delpin répond que les ludothèques sont en général trop petites.

Une commissaire remarque que la Ville de Genève a régulièrement des grandes tentes pour des événements comme la course de l'Escalade. Elle se demande si leur fédération pourrait se greffer à un événement et bénéficier de ses installations. M. Delpin répond que cela pourrait être une possibilité s'ils peuvent s'y greffer gratuitement. M. Schaerer ajoute que ces manifestations finissent souvent le dimanche soir et que la Fédération ne peut organiser ses tournois que le week-end. Il faudrait donc que la tente soit toujours là gratuitement le week-end suivant car ils n'ont pas les moyens de payer la tente.

Et du côté des EMS? M. Delpin répond qu'ils connaissent assez mal les EMS et qu'il n'est pas sûr que leurs salles soient adaptées.

Quid des salles à manger des écoles de la Ville de Genève? M. Delpin répond qu'il faudrait voir avec le Service des écoles. Cela pose toutefois le problème de l'ouverture des locaux le dimanche. M. Schaerer ajoute qu'un club d'échecs, l'Interbanques, avait une compétition régulière dans un réfectoire d'une école de la Ville et qu'on leur a retiré la possibilité de s'y réunir sans explication, il y a trois ans.

Le président indique que l'EMS du Petit-Saconnex dispose de grandes salles.

Séance du 19 octobre 2023

Audition de M^{me} Marik Granados, animatrice de la Maison de quartier de Plainpalais

M^{me} Granados indique que, avant de venir devant la commission, elle a questionné le personnel de la Maison de quartier (MQ) de Plainpalais et a constaté qu'aucun d'entre eux ne savait jouer aux échecs; puis elle a questionné des enfants: seuls cinq d'entre eux savaient en jouer (deux filles et trois garçons),

qu'ils ont appris à jouer en famille. Elle s'est demandé s'il existait des initiations au parascolaire mais elle n'a pas eu de réponse concrète. M^{me} Granados a vu toutefois un flyer de la commune de Meyrin faisant la publicité de cours d'échecs à 20 francs la séance, avec un prix réduit pour les bénéficiaires sociaux. Elle a aussi posé la question aux moniteurs et monitrices de la MQ et indique qu'il y a eu auparavant un moniteur sachant jouer aux échecs qui proposait aux enfants de jouer et que cela fonctionnait bien.

Elle a interrogé ses pairs via la plateforme de Plainpalais. L'école Micheli-du-Crest a répondu que ce serait intéressant d'avoir des cours d'initiation aux échecs, mais qu'ils n'avaient pas la disponibilité pour mettre cela en place actuellement. Cela dit, pour cette école il y a aussi des projets de végétalisation du préau et de changement des équipements: créer un échiquier au sol serait une mesure simple et sympathique. Elle mentionne notamment les jeux au sol à la place du Marché de Carouge. Elle relève qu'un échiquier permettrait d'aménager légèrement le quartier des Minoteries, en manque d'équipements, et d'amener la mixité.

S'agissant du choix des lieux, M^{me} Granados indique que la rue Jean-Violette pourrait se prêter à ce type d'aménagement. Elle mentionne la place Saint-François, lieu pour lequel l'Agenda 21 a un projet en lien avec la réfection du parc Saint-François, prévoyant davantage de végétalisation dans le parc de la Villa Freundler. Le square des Philosophes pourrait également être un lieu approprié, ainsi que le parc des Chaumettes. La rue Dizerens et la rue Masbou sont des rues piétonnes qui pourraient bénéficier de ces installations, mais il pourrait y avoir des problèmes au niveau du bruit, car ces rues sont étroites et cela pourrait résonner. Elle mentionne finalement les cours intérieures inutilisées.

Une commissaire remarque que la Fédération genevoise d'échecs a besoin de salles pour pouvoir organiser des parties d'échecs et se demande pourquoi les MQ ne mettaient plus les leurs à disposition. M^{me} Granados répond que la MQ de Plainpalais n'a pas reçu de demande de la part de la Fédération. Elle relève qu'il y a 27 MQ du centre-ville à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), que la MQ de Plainpalais ne serait pas opposée à mettre des salles à disposition, selon les besoins de la Fédération et selon les activités de la MQ.

Une commissaire questionne sur la dimension des salles et la possibilité d'ouverture les dimanches. M^{me} Granados remarque que la Villa Freundler a des salles trop petites pour accueillir une cinquantaine de personnes. Elle indique que pour des prestations de ce type, avec des associations autonomes, ils proposent généralement un contrat de location gratuite. Ils sont limités au niveau des normes de sécurité pompiers: leur salle de spectacle contient 50 places assises et au-delà de 99 personnes il faut la présence des pompiers, qu'il faut payer. Leurs salles de réunion et le réfectoire ne peuvent contenir qu'une quarantaine de

personnes et cela résonne. Elle ajoute finalement que chaque MQ travaille différemment selon les contraintes du bâtiment et la taille de l'équipe.

Le président raconte qu'il a été invité il y a quelque temps à des activités aux Eaux-Vives réunissant enfants, adultes et seniors. Cela était intéressant en termes intergénérationnels. Il demande à M^{me} Granados ce qu'elle en pense. M^{me} Granados trouve que c'est une bonne initiative. Elle a organisé des activités de ce type à la Villa Freundler, mais elle se retrouvait souvent avec des familles et de temps en temps avec des grands-parents. Le problème est d'attirer les différentes populations en même temps dans un seul lieu. Il y a peu de seniors à la MQ de Plainpalais. Elle ajoute que les Eaux-Vives ont une tradition en lien avec l'intergénérationnel: des repas de quartier étaient organisés, qui attiraient majoritairement des personnes âgées et ne favorisaient pas vraiment l'intergénérationnel. Même si cela n'est pas toujours simple, elle trouve important de mélanger les différentes réalités entre générations et communautés.

Une commissaire s'étonne d'apprendre que les enfants interrogés par M^{me} Granados ne savent pas jouer aux échecs car la Fédération est très investie dans les écoles et demande l'âge des enfants. M^{me} Granados répond qu'elle se charge des 4 à 8 ans. Elle ne pense pas que l'école soit contre cette prestation. Elle relève que l'école est devenue le lieu de beaucoup de choses et qu'elle a déjà souvent un planning chargé. En revanche, le parascolaire pourrait constituer un temps lors duquel des cours d'échecs pourraient être proposés.

Le président demande à M^{me} Granados son opinion sur la question des activités générées. M^{me} Granados répond qu'elle aimerait ne pas avoir à faire en fonction du genre de l'enfant et préférerait laisser les personnes être comme elles sont sans mettre cela en lien avec leur genre.

Séance du 16 novembre 2023

Audition de M^{me} Christina Kitsos, conseillère administrative, en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité, accompagnée par M^{me} Isabelle Widmer, cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance, ainsi que par M. Philipp Schroft, chef du Service social

M^{me} Kitsos dit d'emblée que la motion M-1732 est intéressante, car les jeux d'échecs permettent de capter différents publics, comme on peut le voir au parc des Bastions et dans les cours que les enfants prennent. Elle mentionne que plusieurs tables de jeu avec des échiquiers ont été mises en place notamment avec Agenda 21. Cela fonctionne bien aux Bastions, où il y a une participation quotidienne de tous les âges. Elle ajoute que les guides touristiques font référence à ces espaces. Elle précise que certains préaux disposent d'échiquiers peints au sol: Chateaubriand, Saint-Gervais, Genêts, Minoteries, Peschier, Villars-Beaulieu et

Vollandes. Il existe des budgets participatifs pour les écoles qui permettent de soutenir ces projets. Il y a actuellement deux projets, un aux Pâquis, l'autre aux Eaux-Vives, qui concernent les échecs. Il n'y a pas eu d'autres demandes de ce type dans les autres écoles.

M^{me} Kitsos indique être favorable à ce que des initiations aux échecs soient mises en place. En ce qui concerne les locaux mis à disposition par le Service des écoles, aucune association d'échecs ne les occupe. En revanche, Échecs Club Bois-Gentil a un local de 54 m² sous forme de convention avec l'école Cayla. L'autre événement phare du Service des écoles est Jeux en famille, qui a déjà eu plusieurs éditions, lors duquel des tournois d'échecs sont organisés.

Au niveau du Service de la jeunesse, différents clubs d'échecs organisent des tournois, comme le club des Cavaliers Fous à la MQ des Acacias, mais cela est toujours lié à une volonté des habitant-e-s, d'un comité associatif, d'une MQ. La Ville soutient, peut amener le budget, ouvrir des espaces, mais ce n'est pas la Ville qui organise directement ces événements. À la MQ des Acacias cela a lieu les mercredis à 20h et il y a une initiation pour tou-te-s de 20 h 30 à 21 h 30. À la MQ Chausse-Coq, deux cours par semaine sont proposés: un pour les débutants et un pour les connaisseurs. La MQ Le Chalet propose aussi un atelier de création de jeux de société où il est possible, entre autres, de fabriquer un jeu d'échecs.

Au niveau du Service social, il y a le club des amateurs d'échecs de Genève qui se trouve à la salle de la Palette derrière les Grottes. Des cours y sont proposés tous les vendredis. Il y a également une association qui propose des activités les mardis à 20h à l'espace Sécheron.

Il y a eu une période lors de laquelle les associations d'échecs étaient en vogue et plusieurs projets ont été mis en place, dont certains ont perduré, mais il n'y a actuellement pas une présence dans tous les quartiers. M^{me} Kitsos ajoute que ce qui touche au temps scolaire relève du DIP, mais qu'il faut regarder parmi les leviers de la Ville: les ateliers découverte et ateliers mobiles notamment seraient l'occasion de mettre en place un partenariat avec une association d'échecs afin de proposer des cours aux enfants sur le temps parascolaire. M^{me} Kitsos indique que cela permettrait aux enfants de découvrir les jeux d'échecs et de peut-être leur donner envie de s'inscrire dans une de ces associations. Ils sont donc disposés à renforcer leur soutien à l'initiation aux échecs.

Questions des commissaires

Une commissaire soulève le problème rencontré par la Fédération genevoise d'échecs quant au manque de locaux adaptés et disponibles pour leurs tournois, notamment le dimanche. M^{me} Kitsos répond que la Ville essaie de mutualiser au maximum les espaces dont elle dispose. M^{me} Widmer ajoute que certaines

associations d'échecs avaient des locaux dans les écoles, mais certains locaux ont dû être récupérés pour donner suite à l'augmentation des effectifs scolaires. Le Service des écoles s'est alors coordonné avec le Service des sports pour que ce dernier se charge de ces associations. Elle précise que le Service des écoles n'a pas reçu de demandes depuis des années pour des locaux. Des locaux sont toutefois encore disponibles et peuvent être loués pour une modique somme. M^{me} Widmer indique que la Fédération genevoise des échecs était très dynamique pendant un temps et a essayé d'intervenir sur le temps scolaire. Le Service des écoles pourrait les recontacter pour intervenir sur le temps parascolaire. Elle ajoute que les budgets participatifs étaient très intéressants: les enseignants disaient que des élèves pas très bons à l'école s'épanouissaient dans les échecs.

Une commissaire demande si le projet mis en place aux Pâquis a lieu dans l'école ou dans le préau. M^{me} Widmer répond que cela a été appelé Roque aux Pâquis; tous les enfants ont bénéficié d'une initiation aux jeux d'échecs avec la Fédération. Il y a également eu des spectacles et une grande fête dans tous les préaux des Pâquis. Cela explique le budget de 28 790 francs. Ce projet était principalement porté par une enseignante.

Une commissaire demande si la ville, à l'instar d'autres communes, subventionnerait des cours d'échecs à partir de la 4P. M^{me} Kitsos répond que la Ville n'intervient pas sur le contenu des enseignements. Il serait cependant possible de développer cela sur le temps parascolaire.

Une commissaire s'inquiète du rangement des pièces dans les parcs. M^{me} Widmer répond que c'est l'Association pour la protection du patrimoine industriel qui se charge de sortir, ranger et entretenir les pièces aux Bastions. Il serait possible de le faire dans d'autres parcs mais ils n'ont jamais reçu de demande. En revanche, davantage d'échiquiers ont été demandés pour le parc des Bastions.

Une commissaire demande s'il serait possible d'envisager la plaine de Plainpalais pour installer des jeux d'échecs, vu que c'est un lieu avec beaucoup de jeunes et une buvette. M^{me} Kitsos répond qu'il faudra faire un travail pour déterminer les lieux adéquats si la motion est acceptée. M^{me} Widmer pense que les lieux choisis doivent être desservis par les transports publics, être assez centraux, on doit pouvoir y installer des échiquiers et des tables. Cela vaudrait la peine de discuter avec le Service social et réfléchir à différents lieux. M^{me} Kitsos ajoute que cela pourrait être intéressant avec le marché.

Une commissaire demande s'ils ont été sollicités par la Fédération genevoise des échecs pour des locaux gratuits. M^{me} Widmer répond que le Service des écoles était très en lien avec la Fédération dans les années 2015-2016, mais qu'ensuite, avec le passage au Service des sports, ce lien s'est perdu. Elle ajoute que les salles mises à disposition dans les écoles de manière régulière

sont payantes. Des gratuités sont possibles mais selon des critères très précis. Le montant de ces loyers n'est cependant pas très élevé. S'agissant de la dimension des salles, M^{me} Kitsos pense que la salle communale de Plainpalais pourrait être appropriée.

S'agissant des disponibilités le dimanche, M^{me} Widmer précise que huit écoles sont ouvertes tout le week-end, mais la mise à disposition des locaux est payante. Ces huit écoles permettent d'avoir huit salles de gym et salles polyvalentes ou réfectoires de parascolaire à disposition pour les associations et habitant-e-s.

Une commissaire demande s'il serait envisageable d'installer des jeux d'échecs devant l'espace de quartier des Charmilles. M. Schroft répond que c'est un espace privé; il faudrait donc négocier avec les régies. M^{me} Kitsos ajoute qu'il faut faire une analyse avec les différents partenaires (Service des sports, Service social, Service des écoles, Service des espaces verts) pour déterminer les lieux les plus appropriés; il faudrait aussi se poser la question des types de jeux à mettre en place: uniquement les échecs ou également d'autres jeux. M^{me} Widmer précise qu'aux Bastions il y a les dames, les échecs et une table de go.

Une commissaire trouve qu'il serait mieux d'avoir un deuxième centre en rive droite, afin de ne pas avoir deux lieux trop proches. M^{me} Widmer remarque que l'avantage aux Bastions c'est qu'il n'y a pas de voisinage. Il faudra donc intégrer la problématique du bruit lors des réflexions sur les lieux.

Une commissaire suggère de cibler des quartiers en difficulté, comme le Lignon ou les Charmilles, afin d'y créer du lien social.

Une commissaire propose d'avoir un jeu mobile qui se déplace dans la ville.

M^{me} Kitsos indique que ce serait bien que ce projet permette de créer des habitudes, en permettant aux personnes d'identifier un lieu précis. Il est envisageable d'intégrer cela dans les ludobus.

M^{me} Widmer verrait bien l'organisation de grands tournois avec un Maître qui défie les personnes présentes, comme cela a déjà été fait aux Bastions.

Le président demande ce que les auditionné-e-s pensent de considérer la possibilité de faire des activités intergénérationnelles de ce genre autour d'un échiquier. M^{me} Kitsos pense que c'est très bien. Elle ajoute que des personnes plus âgées fréquentent les ludothèques. M. Schroft estime pour sa part que ce qui crée le lien, c'est que plusieurs personnes partagent un intérêt commun pour un jeu, peu importe leur âge.

M^{me} Kitsos indique que le fait de faire de l'initiation au parascolaire permettrait d'ouvrir ce jeu à plus de personnes. Elle donne l'exemple de La Chaux-de-Fonds qui organise le Ludesco qui se passe également en soirée ou la nuit.

Certains quartiers à Genève portent aussi une grande importance au jeu, comme les Eaux-Vives. Étendre les horaires de Ville en jeux pourrait permettre de toucher un plus large public. L'association Joca organise également la Nuit du jeu à Genève.

Le président demande s'il serait possible pour quelques écoles d'avoir un coin pour les pièces d'échecs, qui permettrait aux habitant-e-s du quartier de jouer le soir. M^{me} Widmer répond que c'est formellement possible car les préaux sont ouverts le soir. Il faudrait étudier la question lieu par lieu, selon l'emplacement et le voisinage. Par exemple, l'école des Vollandes ne serait pas l'endroit idéal car les immeubles d'habitation donnent directement sur la cour d'école. Elle ajoute que les joueurs d'échecs aux Bastions apprécient que ce soit accessible à toute heure, or ce ne serait pas possible dans le cas des préaux, car ils sont inaccessibles au public pendant les heures scolaires. Il faudrait faire un test en réfléchissant avec différents partenaires sur les lieux, afin d'activer éventuellement un échiquier dans une école.

Discussion et votes

La motionnaire propose les amendements suivants:

- remplacer l'invite 3 par: «à prendre langue avec les maisons de quartier pour organiser des concours d'échecs dans leurs locaux»;
- remplacer l'invite 4 par: «à mettre en place en septembre au parc des Bastions un grand tournoi d'échecs»;
- ajouter l'invite 5: «à développer des cours d'échecs pour les élèves du primaire dans le parascolaire».

Modification de l'invite 1

Une commissaire propose d'ajouter à la fin de l'invite 1 «..., au minimum un rive droite, un rive gauche». Cette modification de la première invite est acceptée à l'unanimité.

Modification de l'invite 3

Elle est acceptée à l'unanimité.

Modification de l'invite 4

Elle est acceptée à l'unanimité.

Modification de l'invite 5

Elle est acceptée à l'unanimité.

Motion M-1732 amendée

La motion amendée est acceptée à l'unanimité.

PROJET DE MOTION AMENDÉE

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à développer plus d'espaces de jeux dédiés aux échecs dans les parcs de la Ville de Genève, au minimum un rive droite, un rive gauche;
- à dessiner dans tous les préaux d'écoles des aires de jeux d'échecs, en favorisant les rencontres entre les enfants;
- à prendre langue avec les maisons de quartier pour organiser des concours d'échecs dans leurs locaux;
- à mettre en place en septembre au parc des Bastions un grand tournoi d'échecs;
- à développer des cours d'échecs pour les élèves du primaire dans le parascolaire.